



Portraits croisés / Dédé Rose CREPPY - Yvette SIVOMEY

L'incarnation de deux générations de la légende des Nana Benz

Actrices de renom dans le prestigieux commerce de la revente du pagne Wax au Togo, Dédé Rose Creppy et Yvette Sivomey se sont imposées dans l'entrepreneuriat féminin au Togo. L'une, vivace, prompte et sociable ...



PAGE 7

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fndi

« Mon commerce actuel je le dois au Fonds National de la Finance Inclusive, notamment grâce à son produit APSEF »

PAGE 2

ETRANGER



Côte d'Ivoire

Le pourvoi en cassation qui fait reporter le procès de Charles Blé Goudé

Prévu de se tenir hier mercredi 18 décembre 2019 à Abidjan, le procès tant attendu de Charles Blé Goudé a été reporté sine die. Pour cause, un pourvoi en ...

PAGE 4

Pollution atmosphérique

L'axe qui contrôle le cycle menstruel peut être perturbé

Les dangers de la pollution atmosphérique pour la santé humaine ne sont plus un secret pour personne ...

PAGE 10



Conseil économique et social

L'Assemblée nationale déclenche le processus de mise en place

« Chose promise, chose due », dit un adage. La mise en place du Conseil économique et social (CES) est une promesse du chef de l'Etat Faure Gnassingbé dans son discours sur l'état de la nation devant les députés de l'Assemblée nationale togolaise le 26 avril 2019. Quelques mois après, en Conseil des ministres, le gouvernement prend un décret pour sa mise en place. L'Assemblée nationale de son côté vient d'amorcer le processus pour sa composition.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Communication électronique : Bientôt une application de comparaison des tarifs des opérateurs

L'Autorité de Réglementation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) vient de lancer jusqu'au 27 décembre prochain, un appel à concurrence pour le développement d'une application de comparaison et de simulation des tarifs des offres des opérateurs des communications électroniques.

L'application à développer permettra aux consommateurs de disposer d'une plateforme pour faire des comparaisons ou réaliser selon certains critères, des simulations sur les tarifs proposés par les opérateurs de communications électroniques ...

PAGE 3



	<p>SOMMAIRE</p> <p>RDC / Diplomatie Un rappel de 3 ambassadeurs fâche les Pro Kabila</p>  <p>P 4</p>	<p>Musique / Elom 20ce « AMEWUGA », parce que l'homme est inestimable</p>  <p>P 9</p>	<p>Lutte contre le surpoids et l'obésité Méthode simple pour calculer son Indice de masse corporelle</p>  <p>P 10</p>
---	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

« Mon commerce actuel je le dois au Fonds National de la Finance Inclusive, notamment grâce à son produit APSEF »

Ce Jeudi et pour le compte de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin vous transporte à Kara dans la préfecture de la Kozah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de madame Solim PAMAZE qui grâce aux deux premiers cycles du crédit "Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) commercialise à Tchitchao, village situé à une dizaine de km de kara des Calebasses. Une petite activité certes mais qui permet à notre quarantenaire de ne plus tendre la main à autrui pour assumer les charges quotidiennes.



Solim PAMAZE devant son étalage de calebasses

Tchitchao, village dans le petit marché situé à une dizaine de ce village que Solim PAMAZE commercialise de km de Kara. C'est PAMAZE commercialise les calebasses depuis des années. Elle arrive à joindre les deux bords, notamment

à prendre en charge les besoins de sa famille avec cette petite activité. Aujourd'hui, c'est avec cœur joie, debout devant son étalage qu'elle partage ses témoignages avec nous, une manière pour elle de donner des conseils aux plus jeunes, comme quoi dans la vie tout est possible pour peu qu'on se donne la force et les moyens de réussir.

« Mon commerce actuel je le dois au Fonds National de la Finance Inclusive, notamment grâce à son produit APSEF qui m'a permis de débiter la commercialisation des calebasses ici à Tchitchao. J'ai choisi de vendre ces articles parce que les calebasses sont d'une très grande utilité dans la région, les calebasses sont utilisées pour servir la boisson locale, elles sont également utilisées dans la cuisine...Le coup de pouce financier du FNFI, un premier crédit de 30.000 FCFA, un second de 40.000 FCFA m'a permis donc d'acheter une première quantité de calebasses que comme vous voyez j'expose actuellement pour la vente. J'avoue que c'est un début

d'activité qui m'a permis d'avoir une certaine fierté et une prise de conscience que je pouvais moi aussi arriver à me prendre en charge. »


Notre interlocutrice chaque jour se donne à cœur joie à son activité. Du matin au soir, et particulièrement les jours de marché de la ville, elle vend ses calebasses à qui veut en leur assurant même que c'est de la première qualité.

« Je raconte des petites anecdotes à mes clients pour les pousser à acheter. Je leur dis qu'utiliser les calebasses par exemple nous permet de protéger nos ancêtres...et vous savez, qu'ici dans la région, la majorité croit en la tradition et cela m'arrange car j'écoule assez rapidement mes articles. Tenez, à titre d'exemple toutes les calebasses que vous voyez actuellement ici, je vous assure qu'au bout de deux semaines, j'aurai tout liquidé. J'ai également de très bonnes clientes revendeuses de boisson locale qui viennent acheter les calebasses en gros. »

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



 <p>TOGOMATIN</p>	<p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p>	<p>Directeur de publication : Motchosso Kodolakina</p> <p>Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari</p> <p>Responsable web: Carlos Amevor</p> <p>Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie</p>	<p>Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo</p> <p>Responsable administrative: Gloria Léma Yagla</p> <p>Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi</p> <p>Imprimerie: Direct Print</p> <p>Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)</p>
---	--	--	---	--

DERNIERES HEURES

... Cette plateforme offrira des interfaces à l'ARCEP pour publier et mettre à jour les tarifs proposés par les opérateurs. Avec cet

outil, les opérateurs saisiront également directement les données sur leurs offres tarifaires qui seront traitées par le régulateur.

Pour permettre à la plateforme d'assurer toutes les fonctionnalités précitées, une base de données des tarifs des opérateurs de

communications électroniques sera conçue et tenue à jour. Elle sera consultable et mise à jour via une application web qui disposera de deux

types d'accès : une pour client léger et une autre pour client lourd, indique l'appel à manifestation d'intérêt.

Avec togofirst.com

Conseil économique et social

L'Assemblée nationale déclenche le processus de mise en place

« Chose promise, chose due », dit un adage. La mise en place du Conseil économique et social (CES) est une promesse du chef de l'Etat Faure Gnassingbé dans son discours sur l'état de la nation devant les députés de l'Assemblée nationale togolaise le 26 avril 2019. Quelques mois après, en Conseil des ministres, le gouvernement prend un décret pour sa mise en place. L'Assemblée nationale de son côté vient d'amorcer le processus pour sa composition.

Le Conseil économique et social était prévu par la Constitution du Togo. Faure Gnassingbé le reconnaît dans son discours. Mais pendant longtemps il n'a pas pu être mis en place. Alors que l'on est à l'heure du Plan national de développement (PND), de la lutte contre la corruption, de l'optimisation de la gouvernance en faveur du bien-être économique et social, c'est un organe dont l'on ne peut plus faire

consultative, de compétence générale, aura pour mission de conseiller le gouvernement et le Parlement et de participer à l'élaboration de la politique économique et sociale. Le CES permettra à l'Etat d'améliorer sa gouvernance économique et de favoriser, à travers sa composition, le dialogue entre les catégories socioprofessionnelles dont les préoccupations, différentes à l'origine, se rapprochent dans l'élaboration de propositions d'intérêt



Yawa Djigbodi Tsègan

général. C'est donc un organe qui revêt un caractère crucial pour le développement du Togo. Nicolas Lawson, le président du Parti du renouveau et de la rédemption (PRR) n'a jamais toléré son absence sur l'échiquier national. Lui-même et d'autres qui attendaient

impatiemment sa composition peuvent maintenant souffler. Ils ont d'ailleurs l'opportunité de candidater pour faire partie du CES qui sera composé de 57 membres. La présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a sorti un communiqué cette semaine pour lancer

l'appel à candidature et préciser les conditions. Les dossiers sont à déposer au siège de l'Assemblée nationale.

Le CES sera composé de 4 personnalités désignées par le président de la République, 2 par l'Assemblée nationale, un par le Premier ministre. Les autres membres représenteront tous les secteurs de l'économie, travaux publics, transport, formation, agriculture, industrie, artisanat, mines... Siègeront également au CES des représentants des autorités religieuses, traditionnelles et coutumières, des artistes, des retraités ainsi que les Chambres spécialisées (agriculture, métiers...).

Edem Dadzie

Promotion des droits de l'Homme

Le Togo va soumettre son rapport périodique au PIDESC

La République togolaise a souscrit à différents engagements aux niveaux régional et international, notamment le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), en vue de renforcer au plan national, la promotion et la protection des droits de l'Homme. Le Togo se prépare à soumettre au comité des droits économiques, sociaux et culturels, son second rapport périodique sur la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Pour ce faire, un atelier de validation nationale de l'avant-projet du deuxième rapport national du Togo sur la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, se tient à Lomé, du 18 au 20 décembre 2019.

Tous les droits de l'Homme sont liés. Aussi sont-ils indissociables et interdépendants. En effet, le comité des droits économiques, sociaux et culturels a examiné le rapport initial du Togo, le 7 mai 2013 et a adopté les observations finales, à sa 28ème séance, le 17 mai 2013. Précisément, le comité a noté des aspects positifs et formulé des recommandations à l'endroit du Togo.

Depuis lors, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour donner suite à ces

recommandations et pour poursuivre l'amélioration des droits contenus dans cet instrument. « Les droits économiques, sociaux et culturels demandent pour leur mise en œuvre beaucoup d'importants moyens. C'est pour cela que les droits économiques, sociaux et culturels sont en œuvre de façon progressive et cela dépendra des moyens dont dispose chaque Etat », précise Atchole Essodong, le secrétaire général du ministère des Droits de l'Homme et des Relations avec les institutions de la République.

Atchole ajoute que « le gouvernement togolais pour mettre en œuvre les droits économiques, sociaux, et culturels, a élaboré en 2013, la politique stratégique de croissance accélérée de 2013 à 2017 et puis le Plan national de développement de 2018 à 2022 afin de mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces droits économiques, sociaux et culturels ».

Le présent atelier de validation nationale entend élaborer et soumettre le deuxième rapport périodique de



Vue d'ensemble des participants

l'Etat togolais sur la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Par ailleurs, les participations à ce séminaire procéderont à la collecte des informations et données sur la mise en œuvre du pacte international relatif aux

droits économiques, sociaux et culturels. En dehors de cela, ils vont procéder à la validation des informations et données collectées sur la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Nadia Edodji

USA / Destitution**En attendant le vote de la Chambre, Trump dénonce un coup d'Etat dans une lettre**

Dans une lettre de 6 pages, le président des Etats-Unis d'Amérique Donald Trump s'est quasiment déchaîné contre les démocrates. Il accuse, notamment la Chambre des représentants de pervertir la justice au vote en séance plénière de l'acte d'accusation dressé contre lui.

**Donald Trump**

La Chambre des représentants a ouvert hier mercredi 18 décembre 2019, un débat historique en vue d'une mise en accusation de Donald

Trump, en passe de devenir le troisième président des Etats-Unis renvoyé en procès pour destitution. Avant même que les débats ne démarrent, le résident

Donald Trump s'est adressé à la présidente de la Chambre, Nancy Pelosi dans sa lettre, pour dénoncer ce qu'il appelle « une dangereuse croisade partisane ». Le locataire de

la Maison Blanche dément tout abus de pouvoir. Il qualifie le coup de téléphone passé au président ukrainien d'innocente conversation destinée à lutter contre la corruption.

Depuis le début de la procédure, Donald Trump parle de « chasse aux sorcières » et plaide sa bonne foi. Une stratégie efficace auprès de ses électeurs qui restent soudés derrière lui. Sauf énorme surprise, le président ne sera pas destitué. L'issue du scrutin à la Chambre des représentants ce mercredi ne laisse guère de doute : les deux articles qui accusent le président d'abus de pouvoir et d'obstruction au Congrès seront adoptés. Donald Trump sera le troisième président de l'histoire américaine à être solennellement inculpé. Côté démocrates, seules quelques voix devraient manquer à l'appel pour voter sa mise en accusation. Mais le Sénat

à majorité républicaine se prononcera ensuite contre la destitution de Donald Trump. 31 élus démocrates à la Chambre viennent de districts remportés par Donald Trump en 2016 et voter en faveur de l'inculpation du président pourrait leur coûter leur siège en 2020, à l'occasion du renouvellement de la Chambre. 17 de ces élus démocrates ont cependant annoncé qu'ils allaient prendre ce risque et se prononcer en faveur des deux articles qui inculpent le président.

Quoi qu'il en soit, au terme de deux mois de procédure, l'opinion publique américaine n'a pas basculé. Chaque camp est resté rivé sur ses positions. Un sondage réalisé en début de semaine indique même que la proportion d'Américains en faveur de la destitution du président est en baisse, y compris chez les Démocrates.

T.M.**Côte d'Ivoire****Le pourvoi en cassation qui fait reporter le procès de Charles Blé Goudé**

Prévu de se tenir hier mercredi 18 décembre 2019 à Abidjan, le procès tant attendu de Charles Blé Goudé a été reporté sine die. Pour cause, un pourvoi en cassation contre l'arrêt de renvoi a été déposé par l'un de ses avocats.

**Charles Blé Goudé**

L'audience programmée ce mercredi 18 décembre constituait « une violation flagrante du droit élémentaire (de Charles Blé Goudé) à un procès équitable, qui requiert la présence de l'accusé », avait estimé mardi Me Ndry Claver, un autre de ses avocats, lors d'une conférence de presse.

Le pourvoi en cassation est fondé sur l'absence de Blé Goudé et sur d'autres vices de forme dans la procédure. « Charles Blé Goudé n'est pas en fuite,

il ne se soustrait pas à la justice ivoirienne. Il est à la CPI par l'action des autorités ivoiriennes », avait souligné Me Ndry Claver.

C'est maintenant à la Cour de cassation de décider si l'ancien ministre de la Jeunesse ira devant le tribunal criminel ou non. Il faut dire que depuis le début, les avocats de la défense dénoncent le déroulement de la procédure en cours. Ils estiment qu'elle ne respecte pas les droits fondamentaux de Charles

Blé Goudé et que même le procès est illégal.

Pour les avocats, la justice ivoirienne ne peut poursuivre Blé Goudé, déjà acquitté en première instance par la CPI en janvier dernier. En guise de réponse, le procureur général de la Cour d'appel, Marie-Léonard Lebray, explique que les cas incriminés, à savoir notamment torture, viol, homicide volontaire, ne sont pas les mêmes que ceux jugés à La Haye.

Il faut dire que depuis son acquittement en première instance à la CPI, l'ex-meneur des Jeunes Patriotes s'est beaucoup exprimé et il ne cesse d'afficher ses ambitions politiques. Il ne s'est pourtant pas déclaré candidat à la présidentielle, qui doit se tenir dans dix mois. Mais ses partisans voient dans ce procès un acharnement afin de l'écartier de la course à la fonction suprême.

T.M.**RDC / Diplomatie****Un rappel de 3 ambassadeurs fâche les Pro Kabila**

Des partisans de l'ancien président congolais Joseph Kabila ont contesté ce mardi la mesure de rappel définitif en République démocratique du Congo de trois ambassadeurs nommés par l'ex-chef de l'État accusés de « manquements graves ».

Le ministère des Affaires étrangères n'a pas donné de détails sur les fautes commises par deux représentants de la RDC auprès des Nations unies à New-York, Ignace Gata Mavita et auprès des instances spécialisées de l'ONU à Genève, Zénon Mukongo.

« La décision de madame la ministre d'État, n'a pas été délibérée en Conseil des ministres. En conséquence, elle a agi, en usurpant les compétences qui ne lui sont pas reconnues », a dénoncé la sénatrice Francine Muyumba, présidente de la commission des Relations extérieures du Sénat congolais.

« Le président de la République nomme, relève de leur fonction et le cas échéant révoque les ambassadeurs et envoyés spéciaux sur proposition du gouvernement délibérée en Conseil des ministres », explique-t-elle dans une déclaration écrite.

« Les deux ambassadeurs ont été sanctionnés parce

qu'ils avaient soutenu la position de la Chine sur la région autonome de Xinjiang à la 41ème session du conseil des droits de l'Homme et à la troisième session de l'assemblée générale de l'ONU en octobre », a indiqué un sénateur du Front commun pour le Congo (FCC), la famille politique de l'ancien président Kabila.

Quant à l'ambassadeur de la RDC au Japon, Ramazani Bin Kithima, accusé d'avoir spolié l'immeuble de la représentation diplomatique congolaise à Tokyo, il a indiqué dans un communiqué « qu'il s'agit d'une déformation calomnieuse des faits pour dissimuler les véritables responsables de ce pillage patrimonial en bande organisée ».

Les trois ambassadeurs avaient été nommés par l'ancien président Joseph Kabila. Ils sont révoqués par Marie Tumba Nzeza, la nouvelle ministre des Affaires étrangères, proche du chef de l'État, Félix Tshisekedi.

T.M. et Jeune Afrique

Finances

La Banque mondiale octroie au Togo 150 millions de dollars pour bâtir un avenir plus vert et résilient

Le Togo bénéficie d'un financement de 150 millions de dollars alloué par l'Association internationale de développement (IDA). Ce financement a été approuvé lundi 16 décembre par le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale. L'institution veut à travers ce financement, appuyer les efforts menés par les autorités togolaises afin d'améliorer la gestion des finances publiques et la dette, de réduire le coût de l'électricité et de promouvoir les énergies renouvelables.



Hawa Cissé Wague

Selon la Banque mondiale, ce financement est la première de deux opérations conçues pour aider le gouvernement togolais à dynamiser le développement du secteur privé et à disposer de la marge de

manœuvre budgétaire nécessaire pour accroître les investissements publics et les dépenses sociales. Le programme soutiendra des réformes destinées à renforcer la mobilisation des recettes fiscales, accroître la qualité et l'efficacité des processus de passation des marchés publics et améliorer la gestion et la transparence de la dette. L'appui de l'institution aidera également le gouvernement à atteindre son objectif d'accès universel à des services d'électricité abordables, fiables et modernes à l'horizon 2030, avec un jalon intermédiaire de 60 % d'ici 2022. Les réformes devraient contribuer à la baisse des coûts

de production de l'électricité et à une hausse considérable de la capacité installée en énergie solaire photovoltaïque.

Pour Hawa Cissé Wague, la représentante-résidente de la Banque mondiale au Togo : « ce financement soutiendra le programme de réformes poursuivi par le gouvernement en vue de renforcer la gestion des finances publiques et de la dette et d'améliorer la viabilité financière du secteur énergétique. Parce qu'il permettra d'augmenter l'investissement privé et de créer des emplois de meilleure qualité, le programme de réformes devrait aussi favoriser

une croissance plus inclusive ».

L'institution de Bretton Woods soutient que ce nouveau financement a été mis au point conformément au Plan national de développement du Togo pour la période 2018-2022. Il s'inscrit également dans la continuité des réformes soutenues dans le cadre d'une précédente série de financements du même type et ayant permis de réduire les exonérations fiscales, d'accroître le taux de recouvrement des factures par la compagnie nationale d'énergie électrique et de doubler le nombre d'utilisateurs internet.

La rédaction

PNPER

Des jeunes entrepreneurs togolais seront formés sur la capitalisation des expériences

Au total 25 jeunes entrepreneurs seront formés sur la capitalisation des expériences. Cette formation sera effectuée avec l'appui du Fonds international de développement agricole (Fida) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER).



Un champ de maïs

La formation se fera en 6 jours et permettra aux participants de maîtriser les enjeux, les principes et les concepts relatifs à la gestion des connaissances et

la capitalisation des expériences. Ils seront également entretenus sur l'importance de la gestion de connaissances dans un projet de développement, les

méthodes et les outils de descriptions et d'analyse des expériences, les outils de gestion et de partage de documents sur le web. Les participants auront également

l'occasion de maîtriser le processus de préparation et de présentation d'une capitalisation d'expériences. Pendant cette formation, ils devront aussi être capables de formuler et de développer cinq thèmes de capitalisation. Le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (Pniasa) du Togo.

Il est entré en vigueur le 23 mai 2014 et est à sa troisième mission de supervision. Cette mission est conduite conjointement par le gouvernement togolais et le Fida. L'objectif est de mesurer la performance globale et annuelle du projet par rapport aux objectifs et résultats qui ont été fixés. Le PNPER

s'achève le 30 juin 2020 et sa clôture est prévue pour le 31 décembre 2020.

Le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural en particulier pour les jeunes et les femmes à travers le développement de l'entrepreneuriat rural, créateur d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes au niveau local. Le coût total du projet est estimé à 39,6 millions de dollars, soit 19,2 milliards FCFA, financé à 54% par le FIDA (50% prêt et 50% don) ; 9,6% par l'Etat togolais, 4,8% par les promoteurs des MPER ; 21,9% par les Institutions financières partenaires et 9% par un cofinancement qui reste à mobiliser.

Félix T.

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIZ DU TOGO RIDUTO RICE sont des marques déposées

Dédé Rose CREPPY – Yvette SIVOMEY

L'incarnation de deux générations de la légende des Nana Benz

Actrices de renom dans le prestigieux commerce de la revente du pagne Wax au Togo, Dédé Rose Creppy et Yvette Sivomey se sont imposées dans l'entrepreneuriat féminin au Togo. L'une, vivace, prompte et sociable, l'autre, pragmatique réservée et tenace, les deux femmes au-delà de leurs personnalités différentes se retrouvent dans une même passion et un savoir-faire identique : le commerce du pagne. Au-delà des liens du sang, les deux femmes ont marqué, chacune à sa manière l'univers de la revente du pagne wax au Togo. Immersion dans l'univers très coloré du pagne, où mère et fille allient savoir-faire et flair.



Dédé Rose CREPPY



Yvette SIVOMEY

N'est pas revendeuse de pagnes qui veut l'être. Et ce n'est pas un hasard que ce commerce, un véritable empire a fait brasser des milliards à ces nobles dames qui étaient dotées de qualités insoupçonnées. Plus qu'un commerce, la revente des pagnes était une religion, un prestige, un art de vivre qui se transmettait de génération en génération. Cette tradition se perpétue à travers ces deux dames. L'une a marqué son époque, l'autre veut impacter sa génération... La première Dédé Rose Creppy reste un nom inoubliable et redoutable dans l'univers du commerce à Adawlato, la seconde Yvette Sivomey tient les rênes de l'empire et s'impose dans un domaine jadis florissant, envahi par la contrefaçon.

Une passion, deux parcours

Le commerce, le pagne, le contact avec le monde ... Pour les deux femmes, les chemins qui ont mené à ce monde sont différents, mais tout a débuté d'un même point : elles y ont été initiées par un membre de la famille.

Si pour la mère, le commerce était déjà une activité professionnelle, il a fallu qu'elle se marie pour découvrir le commerce du pagne dont sa belle-mère était l'une des grandes actrices. Revendeuse de perles à la base, un métier fastidieux, précise-t-elle, elle n'a pas hésité à virer dans le commerce du pagne suite au coaching de sa belle-mère qui lui a appris toutes les

bases et les rouages de ce commerce, explique Rose Creppy. « Dans le temps, lorsqu'on se mariait, la belle-mère devenait automatiquement une mère, elle vous éduquait, vous enseignait et vous transmettait d'autres valeurs en complément de celles que vous ont transmises vos parents. C'est ainsi que je me suis retrouvée au cœur du commerce de ma belle-mère en l'aidant, en l'assistant, elle m'a transmis son fonds de commerce ». A force de respect et d'humilité les portes de la réussite se sont ouvertes, à cette octogénaire, qui aujourd'hui a passé la main à sa fille Yvette Ayaba Sivomey. Pour cette dernière, le commerce du pagne c'est certes un acquis mais la passion a aussi beaucoup joué. Yvette se remémore encore l'ambiance à la maison, pendant son jeune âge, au moment où le commerce de sa mère était en plein essor. « Des femmes venaient de part et d'autres de la sous-région pour acheter des pagnes Wax, elles y passaient certaines fois quelques jours avant de retourner dans leurs pays respectifs l'ambiance à la maison était très conviviale, lorsqu'elles se retrouvaient et cela donnait envie au travail », raconte-t-elle passionnément.

Cette atmosphère a très tôt conquis le cœur de la jeune fille qui à l'époque avait déjà du goût pour le beau, l'élégance. Des qualités indispensables dans ce domaine. Les graines de cette passion pour le commerce germaient déjà. Plus tard, encouragée par sa mère, Ayaba n'a pas hésité à suivre des

études de commerce. Nantie de son diplôme, la jeune dame s'est appliquée dans un début à mettre ses acquis à aider sa mère dans son commerce. Ce qui devait être une aide s'est très vite transformée en une passion folle. « Il ne faut pas croire que c'est une question de tradition qui se perpétue forcément, même si on peut le penser, j'ai été certes guidé par ma mère mais c'est surtout un choix personnel. La preuve j'ai 4 autres sœurs, mais je suis la seule qui ait suivi les pas de ma mère » se plaît-elle à souligner, fière d'avoir hérité de ce prestigieux commerce.

Nana Benz, Adieu les beaux jours !

Au-delà d'un concept, être Nana Benz, c'est surtout une gloire. A l'époque, les Nana Benz faisaient référence à « des femmes battantes, mère de famille, maîtrisant les rouages du commerce international et économiquement stables », selon les explications de Madame Rose Creppy. Dans la sous-région africaine, ces femmes togolaises étaient les rares en Afrique à maîtriser le circuit de commande de pagne Wax : ce sont elles qui choisissaient ou pas d'imprimer des motifs de pagnes qui leur étaient exclusivement présentés. Se déplaçant jusqu'en Hollande pour les commandes, elles pouvaient elles-mêmes faire des propositions de dessins, de couleurs, etc. Réputées pour faire des meilleurs choix de modèles de pagne, ce sont ces commerçantes togolaises qui livraient le wax hollandais aux commerçantes d'autres pays Africains qui n'hésitaient pas à faire le déplacement pour s'approvisionner. Les Nana Benz étaient les premières à s'offrir les voitures de marque BENZ très chères à l'époque « c'est d'ailleurs ce qui leur a valu le surnom Nana BENZ », explique Mama Creppy.

Une Nana Benz allait jusqu'à s'attirer les bonnes grâces du président de la république d'alors, Feu Gnassingbé Eyadema. Fier de l'image du Togo qu'elles présentaient au-delà des frontières, le président invitait toujours les Nana Benz à l'accompagner dans la plupart de ses voyages. « Le chef de l'Etat n'allait nulle part sans nous », se remémore joyeusement celle qu'on a fini par baptiser Maman Creppy. Sa jeunesse étant un atout à l'époque cette Nana Benz retraitée se réjouit d'avoir beaucoup voyagé.

Ce prestige lié à son statut de revendeuse de pagne, Yvette, de son côté témoigne ne pas l'avoir connu et vécu. La jeune femme reconnaît que les choses ne sont plus aussi

faciles qu'au moment où sa mère exerçait. « Le marché du pagne n'est plus ce qu'il était. La contrefaçon, le pouvoir d'achat faible, et les styles d'accoutrement qui ont évolué ne favorisent plus un élan florissant du commerce du pagne même si le pagne a toujours sa clientèle », déplore-t-elle avant de lancer, « Aujourd'hui n'est plus Nana BENZ qui veut, mais qui peut ».

Rose Creppy le reconnaît, à l'époque les Nana Benz étaient très favorisées, elles avaient un soutien de taille, celui du président de la république togolaise et obtenaient la flexibilité d'achat dans les maisons de commerces. « N'allez pas croire que nous étions ultra riches mais nous avions des facilités de crédit à hauteur de millions qui nous permettait de développer notre commerce », explique-t-elle en toute modestie.

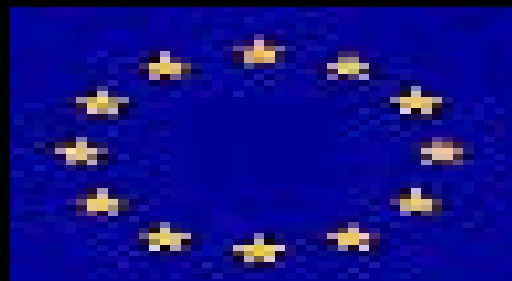
Yvette Sivomey pense d'ailleurs que « le concept Nana BENZ c'est du passé ! ». « Les choses ont évolué, les temps sont durs aujourd'hui, il s'agit plus d'avoir une activité professionnelle que l'on exerce avec passion et que l'on réussit bien ». A 41 ans et totalisant à ce jour, 18 années dans le commerce du pagne Wax, Yvette avoue que le chemin parcouru n'a pas été de tout repos. Elle s'appuie énormément sur les conseils de sa mère qui la motive beaucoup.

Des conseils, Da Dédé ne manque pas d'en prodiguer à ses enfants, et surtout à la nouvelle génération. Agée aujourd'hui de 86 ans cette mère et grande mère a fait du chemin. Pour elle, le respect, l'humilité et le courage sont les plus grandes forces. « C'est à force d'humilité que j'ai réussi dans ce commerce. A l'époque, j'étais la plus jeune des revendeuses de pagne Wax mais grâce au respect que je vouais à mes grandes sœurs du milieu, j'ai gagné leur confiance et elles m'ont appris beaucoup ».

Sa notoriété dans le domaine l'a portée au statut de présidente des revendeuses de pagnes du Togo depuis plus de 25 ans. Sa plus grande bataille aujourd'hui c'est de faire de la reconstruction du grand marché de Lomé consommé par les flammes depuis quelques années, une réalité. Yvette Sivomey de son côté, lutte pour que la société porte un nouveau regard sur la femme. « Il faut qu'on apprenne à revaloriser la femme et à la juger sur ce qu'elle apporte à sa société et non pour ce qu'elle fait » : un cri de cœur !

Edem PEDANOU

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 /12/ 2019

CENTRE	FACE SGGG	22218330
SANTE	PRÈS DE NOPATO	70449137
DEO GRATIAS	KOTOKOUKONDJI	22218331
AMESSIAMEBE	BÈ	96329760
ND DE MEDJ	FACE BYBLOS	22352002
HORIZON	NYÉKONAKPOÈ	222042 42
SOURCE DE VIE	PROTESTANT	22224571
CAMPUS	ADEWI	22215632
PROSPERITE	DPJ	23388425
GBEZE	BD JEAN PAUL II	22263261
BAH	HEDZRAWÉ	22260320
ST PIERRE	SAGBOVILLE	22261973
PEUPLE	NUKAFU	22268422
UNION	BE KPOTA	22277164
O GRAIN D'OR	ZORROBAR	22700690
ELIBERCA	ADIDOGOMÉ	99911342
LA REFERENCE	MADIBA	22511212
BONTE	WONYOM	93958078
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI	70457492
ST JOSEPH	BE KLIKAME	22257465
NATION	OTSI	22259965
ENOULIAGBALE	PEDOGAN	22259068
LAUS DEO	LÉO 2000	22251505
ARCENCIEL	AGOÈ	70425000
LA GRÂCESUN	AGIP AGOÈ	22259165
NOTREDAMEDE	LOURDES	22551964
VITAS	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22256343
ABRAHAM	AGOÈLOGOPÉ	22501000
MAWUNYO	SOGBOSSITO	70423464
TAKOE	ZONGO	22340342
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
VERSEAU	BAGUIDA	22273453
DE L'EDEN	BAGUIDA	70421398

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Blague

Pendant l'accouchement, les femmes souffrent trop. Tout récemment, les accoucheuses ont décidé d'attacher les testicules de l'homme avec une corde qu'on remet à la femme pour qu'elle puisse tirer lors des contractions afin de partager la douleur avec son homme.

La rumeur court qu'on veut voter cette loi d'ici peu.

Etes-vous POUR ou CONTRE ?

Réagissez vite avant la mise en vigueur de cette loi.

Photo du jour



Légendez et commentez le photo ci-dessus

Question du jour



Pourquoi quand deux gars cohabitent (dans une chambre), dès que la copine de l'un des gars arrive l'autre libère l'espace ? (15 pts).

Mais quand deux filles cohabitent; c'est quand le gars de l'une arrive que l'autre commence à faire la lessive? (5 pts)

SERPENT: "Tout ceci n'est qu'un pure mensonge, je n'ai jamais donné la pomme à Ève... Les femmes mentent beaucoup"



Rebondissements dans l'affaire Adam et Ève, le serpent donne sa version des faits

Médias / # Brisons le Silence

Les femmes journalistes s'engagent

Les violences basées sur le genre ne sont pas moindres de nos jours. Du viol au harcèlement, la femme vit de plus en plus des violences inouïes dans une société où le patriarcat règne en maître. Du 25 novembre au 10 décembre 2019, de par le monde, les 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes ont connu un grand engouement. Les femmes journalistes à travers « l'Observatoire togolais pour l'image des dans les médias » (Otifem) ont également observé cette campagne internationale annuelle qui s'oppose à toute violence faite à la femme.

La violence ne résume pas au viol comme le pensent beaucoup. Le harcèlement est l'une des formes de violences. Il faut le croire, certaines femmes journalistes togolaises sont harcelées dans leur milieu professionnel, du moins subissent des violences qu'elles n'osent pas dénoncer.

Justement, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes qui avait prévu les 16 jours d'activisme, l'Observatoire togolais pour l'image des femmes dans les médias (Otifem) a pris son bâton de pèlerin pour le bien-être des femmes journalistes.

Ces seize (16) jours d'activisme ont été marqués par l'écoute, les visuels à la halte aux harcèlements sur les lieux de travail ainsi que par la projection de film d'un réalisateur togolais Yannick N'tifafa Edoh, qui s'est penché sur la thématique de la violence faite à la femme. Le film documentaire est intitulé « Je suis ». Il met en lumière l'histoire d'une jeune femme qui a sombré dans la folie à cause des violences qu'elle subissait dans son foyer.

Les seize jours d'activisme ont intégré également les hommes journalistes. Une façon de montrer que cette



Des femmes journalistes

campagne d'activisme n'est pas une guerre contre les hommes, mais un appel au respect entre l'homme et la femme.

Entre femmes journalistes, elles ont essayé de réfléchir sur les différentes solutions

possibles afin d'éradiquer les diverses formes de violences auxquelles la femme est exposée. D'après Mme Patricia Adjisséku, la première solution est que la femme violente arrive à briser le silence.

N.E.

Musique / Elom 20ce

« AMEWUGA », parce que l'homme est inestimable

Le rappeur Elom 20ce ne mettra pas fin à son activisme de sitôt. Son humanisme fait de lui un être d'amour qui ne sait marchander son prochain contre les biens matériels. On en veut pour preuve son prochain album « AMEWUGA » dont la sortie est prévue pour janvier 2020.

Si le projet « Aux impossibles imminents » de l'artiste rappeur Elom 20ce ne se dévoile complètement qu'en novembre dernier, c'est depuis le 31 janvier 2019, lors de la « Nuit des idées » à l'Institut français du Togo que l'écho résonnait. En préparation de la sortie de son prochain album « AMEWUGA », prévue pour janvier 2020, Elom 20ce a illustré le premier titre « Aux impossibles imminents » de cet opus par des vidéos reportages sur des personnes toutes aussi imminentes qu'impossibles. « Aux impossibles imminents », ce projet vous

amène à la découverte de trois hommes ; un vendeur ambulant, un conducteur de taxi-moto et un fossoyeur, puis trois femmes ; une chanteuse, une motarde et une femme portefaix. Il s'agit de Blacky, vendeur ambulant ; Bertha, portefaix ; Mawuto, fossoyeur ; Kezita, chanteuse ; Yawo, conducteur de taxi-moto et Lex, motarde. Au-delà d'un concept « Aux impossibles imminents » de Elom 20ce est à la fois un morceau et un projet. Aux Impossibles Imminents est un projet de six vidéos qui ont été présentées en novembre 2019, dans le cadre de l'exposition LOME+

initiée par l'architecte Senamé Koffi Agbodjinou. Il s'agit pour l'artiste de « montrer des personnes qui avaient des histoires particulières à partager en montrant en même temps les différentes facettes de la ville de Lomé ». Intitulé AMEWUGA, qui veut dire en Ewé : « l'Être humain a plus de valeur que les biens matériels », ce nouvel album du panafricain est une composition unique groupée autour de 16 titres. Plus qu'une invitation à l'action, AMEWUGA est un message à la jeunesse actuelle sur les questions sociopolitiques et de la cause panafricaine.



Elom 20ce

Africain d'origine togolaise, Elom 20ce se définit comme un Arctivist (Entendre par là, la fusion des mots « artiste » et « activiste ») partisan d'une Afrique unie, riche de toutes ses diversités, depuis le Maghreb au Cap, et du Cap-Vert à Madagascar. Passionné du genre musical

Hip-hop, le rap est un cri de douleur et de révolte pour Elom 20ce. Il a à son actif deux albums « Indigo » et « Légitime défense ». Talentueux et meilleur rappeur de son temps, Elom 20ce est assez engagé dans ses textes.

Nadia Edodji

Lire

Les frasques d'Ébinto d'Amadou Koné. Ed Hatier. 1979 Pp 26-27

« ...Sans hypocrisie, je pense que par-delà le mal, la colonisation a été un bien. Seules les méthodes ont été mauvaises. Oui, avait-on vraiment besoin de vouloir tuer notre culture, de la nier ? Heureusement que le mouvement de la négritude est né. Connais-tu les poètes de la négritude ? Très peu. Je sais seulement qu'ils ont eu le courage de dire à l'Europe que les Nègres n'étaient un « peuple enfant » et qu'ils avaient

une culture. Mais là n'est plus la question. Pour moi, ce qui est important, c'est l'adoption de la civilisation européenne en l'adaptant à nos réalités propres. Je veux qu'on respecte notre tradition non seulement dans les salles de conférence et dans les livres, mais dans la réalité pratique. Cela est une mission de la jeunesse noire, car sans notre tradition, l'Afrique ne sera pas l'Afrique, l'homme noir ne sera plus qu'un bâtard aux nombreuses tendances culturelles et civilisatrices, un métis qui fatalement aura oublié sa première manière d'être.

Moi aussi, dit M. L..., je souhaite le respect de la tradition pour la survie de l'Afrique. Ainsi se passaient les visites que je rendais à M. L... Cependant l'année scolaire s'écoulait. C'était les vacances de Pâques. Il restait deux mois avant le brevet élémentaire. Je restais donc à Bassam pour me mettre à jour et travailler mes mathématiques qui, en vérité, étaient minables. Tous mes amis étaient rentrés chez eux et la ville me paraissait vide et triste. Pourtant, je n'arrivais pas à travailler et je m'ennuyais. Le jour, étendu à l'ombre du gros manguier qui se dressait au milieu de la

cour, je lisais délicieusement. La nuit, je flânais sans but dans les rues animées ou bien j'allais au cinéma avec Monique. Naturellement, Monique était venue passer ses congés à Bassam auprès de son père. Dès qu'elle était libre, elle venait me trouver où que je fusse. Sa présence à côté de moi me consolait de mon ennui. J'étais toujours content de l'avoir avec moi. Quant à son père, il ne voyait aucun inconvénient à ce que sa fille me fréquentât. Et ce fut peut-être cette grande liberté que nous avions à être ensemble qui fut le début de notre drame. Une

nuit, je m'étais mis à lire dans mon lit et avais fini par m'endormir sans fermer ma porte. Brusquement je sentis une tape légère sur l'épaule. Ébin, lève-toi. Il se fait tard. Je reconnus la voix de Monique. Péniblement, je me mis sur mon séant. Tout était calme. La ville était endormie. Il est minuit, me précisa Monique. Je reviens du cinéma expliqua-t-elle. Tu étais fatigué et je n'ai pas voulu te déranger. J'y suis allée seule. Je rentre comme ça et j'ai vu ta porte ouverte. Je t'ai réveillé pour que tu la fermes. Je ne disais rien. Je regardais Monique, fixement... »

Pollution atmosphérique

L'axe qui contrôle le cycle menstruel peut être perturbé

Les dangers de la pollution atmosphérique pour la santé humaine ne sont plus un secret pour personne. Mais qu'en est-il spécifiquement du cycle menstruel chez la femme ? L'axe qui contrôle cette fonction importante de l'organisme féminin peut être perturbé selon des chercheurs français.



Une jeune revendeuse traversant une zone polluée dans un pays d'Afrique

Les polluants atmosphériques pourraient-ils avoir un impact sur le bon déroulement du cycle menstruel ? C'est la question sur laquelle s'est penchée une équipe de chercheurs français. Ces derniers ont observé une association entre la concentration de particules fines dans l'air et la durée de la phase précédant l'ovulation dite « phase folliculaire », qui

tend à augmenter avec les niveaux de pollution. Ces résultats incitent à mettre en place des études à plus grande échelle afin de les confirmer.

La pollution atmosphérique contient des milliers de composants gazeux, liquides et solides. De nombreuses études ont déjà démontré les effets toxiques de plusieurs de ces composants et en particulier des

particules fines. Une fraction de ces polluants inhalés peut en effet atteindre la circulation sanguine, le cœur, le cerveau et les organes reproducteurs. Si les effets sur la mortalité et la fonction cardiovasculaire sont bien caractérisés, concernant la fonction de reproduction, le risque concerne surtout la croissance du fœtus et la prééclampsie. Jusqu'à présent cependant, peu d'études ont examiné l'impact de la pollution sur l'activité ovarienne et les différentes phases du cycle menstruel.

Le cycle menstruel est divisé en deux phases principales séparées par l'ovulation : la phase folliculaire, qui correspond à la croissance d'un ovocyte jusqu'à l'ovulation, et la phase lutéale, qui se situe après l'ovulation. La bonne régulation de ces phases est assurée par l'axe hypothalamo-hypophysaire-ovarien, chaîne de transmission d'informations hormonales entre l'hypothalamus dans le cerveau, l'hypophyse (la glande située sous l'hypothalamus) et les ovaires. Or, certains travaux suggèrent que cet axe peut être altéré par l'exposition aux particules fines et c'est une piste qu'a souhaité explorer une équipe de recherches française au sein de l'Institut pour l'avancée

des biosciences.

La pollution atmosphérique peut perturber l'axe qui contrôle le cycle menstruel

Les chercheurs se sont plus précisément intéressés aux potentiels effets à court terme d'une exposition récente aux polluants atmosphériques sur la durée du cycle menstruel et de ses deux phases. Dans le cadre de l'Observatoire de la fertilité en France (Obseff), ils ont recruté et suivi 184 femmes n'utilisant pas de contraception hormonale et qui ont accepté de recueillir de l'urine tous les un ou deux jours durant un cycle complet. Des dosages hormonaux ont permis d'évaluer le jour correspondant à l'ovulation et de quantifier la durée de la phase folliculaire et de la phase lutéale et les niveaux de pollution à l'adresse de leur domicile ont été estimés et moyennés durant les 30 jours précédant le cycle.

Les chercheurs ont observé que chaque augmentation de 10 µg/m³ de la concentration en particules fines (PM10) dans l'air sur la période de 30 jours avant le cycle considéré était associée à une augmentation de durée de la phase folliculaire d'environ 0,7 jour. En revanche, aucune variation nette de la

durée de la phase lutéale ou de la durée totale du cycle n'a été constatée. Selon le Pr Rémy Slama qui a dirigé l'étude, « ces résultats sont cohérents avec les données plus fondamentales suggérant que la pollution atmosphérique peut perturber l'axe qui contrôle le cycle menstruel, et les hormones de stress comme le cortisol, qui peuvent l'influencer. » Le chercheur conclut : « Il s'agit de travaux originaux qui génèrent une hypothèse nouvelle. Il faudra un certain temps pour l'infirmier ou la confirmer sur de plus grands échantillons de population, étant donné le coût et l'effort que représentent de telles études. »

Ces résultats sont d'autant plus importants que selon l'Organisation mondiale de la santé, neuf personnes sur dix respirent un air pollué dans le monde. Et d'après ses estimations, sept millions de décès surviennent chaque année à cause de l'exposition aux particules fines contenues dans l'air pollué. Et pour cause : la majorité de la population mondiale vit dans des endroits où les lignes directrices relatives à la qualité de l'air ne sont pas respectées.

Edem Dadzie

Source : Environmental Pollution

Lutte contre le surpoids et l'obésité

Méthode simple pour calculer son Indice de masse corporelle

Face au fléau actuel du surpoids et de l'obésité débouchant sur les maladies non transmissibles que sont le diabète, l'hypertension etc..., il convient de surveiller sa masse corporelle. Une façon simple de le faire est de régulièrement connaître son Indice de masse corporelle (IMC). Voici comment vous pouvez le faire seul.

L'IMC correspond à votre poids, en kilogrammes, divisé par votre taille, en mètre, au carré. Si vous pesez 60 kg et que vous mesurez 1,70 m, il suffit de multiplier 1,70 par 1,70, ce qui donne 2,89. Vous divisez ensuite votre poids, 60, par 2,89, ce qui vous donne un IMC de 20,7 considéré comme « normal ». Voici les différentes variations de l'IMC et ses interprétations. Lorsqu'il est situé entre 10 à 15,9 l'on parle de

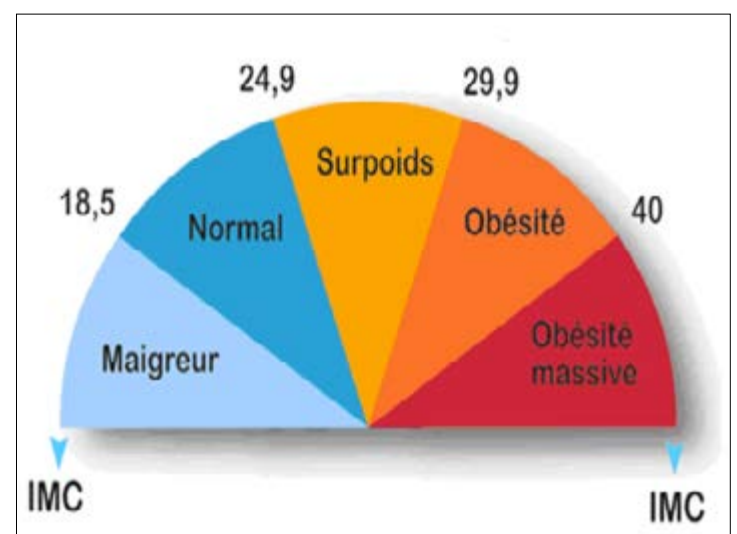
maigreur sévère, de 16 à 18,4 c'est de la maigreur tout simplement, de 18,5 à 24,9 le poids est considéré comme normal, de 25 à 29,9 l'individu considéré est en surpoids, de 30 à 39,9 ce dernier est considéré comme étant en obésité, enfin, à partir de 40 et plus, c'est l'obésité sévère.

A partir de ces renseignements, il est possible de réajuster son alimentation afin d'éviter des problèmes de santé.

Le calcul de l'IMC est le même pour les hommes que pour les femmes. Pour les enfants, l'on se reporte à la courbe de poids du carnet de santé. L'IMC y est directement indiqué. Jusqu'à l'âge de 18 ans, c'est la courbe de poids enfant qui sera prise en compte.

Détail important

L'IMC n'aide pas à comprendre la présence ou l'absence de matière grasse qui altère l'état de santé. Il ne décèle pas non



plus les éventuels troubles alimentaires. Il peut y avoir des personnes obèses, dont l'IMC est élevé, qui mangent correctement d'un point de

vue nutritionnel. Et aussi des personnes boulimiques dont l'IMC semble normal.

Source : santé-magazine

Sécurité des espaces maritimes

La France s'engage aux côtés de son partenaire togolais

La sécurisation des espaces maritimes est aujourd'hui un défi de taille avec le développement de différents types de pirateries aux larges du Golfe de Guinée. Pour relever ce défi, le Togo reçoit le soutien constant de son partenaire la France.



Photo de famille des formateurs et des éléments togolais

Comme l'on le sait, une grande partie des marchandises qui parviennent aux populations dans le monde entier transitent par voie maritime. Récemment lors d'une visite d'amitié et de travail au Togo, le président sud-africain Cyril Ramaphosa a

rappelé l'importance que peut revêtir la voie maritime dans les relations entre son pays et le nôtre.

Il disait notamment que de grands bateaux peuvent quitter directement le Togo pour l'Afrique du Sud avec des marchandises

qui transiteront par le Port autonome de Lomé. Et depuis des années, les pays du sahel font transiter leurs marchandises par le port de Lomé. Cela démontre l'importance de ce port qui est d'ailleurs un port en eau profonde. Ces dernières années, des investissements

ont été consentis par les autorités togolaises pour le moderniser et le rendre plus compétitif. Mais cela ne suffit pas. La sécurité aux larges des côtes togolaises est indispensable pour que le port de Lomé puisse rester attractif. La piraterie maritime est en effet un fléau qui se développe dans le Golfe de Guinée.

Le Togo a toujours pris de l'avance en matière de sécurité maritime. Mais il n'est pas exclu que des événements malheureux surviennent. Nul n'est totalement à l'abri des actes de banditisme qui ont cours sur l'océan. Récemment d'ailleurs, un bateau a été attaqué dans les eaux togolaises où plusieurs navigateurs viennent régulièrement s'abriter.

Cela fut une mauvaise publicité pour le Togo qui dans le cadre du Plan national de développement (PND 2018-2022), veut mettre

en place « un hub logistique et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région » (axe 1). Il faut donc continuer à prendre les mesures qui s'imposent. Le soutien de la France est non négligeable sur ce plan.

La semaine dernière, cet engagement s'est traduit par la mise en place d'une formation visant à renforcer les capacités de la gendarmerie togolaise dans le domaine de l'action de l'Etat en mer. Cette formation opérationnelle s'est concentrée sur la maintenance des embarcations de la gendarmerie maritime. Elle a été dispensée par deux experts de la Marine nationale des éléments français du Sénégal. Cette action illustre à nouveau l'engagement de la coopération franco-togolaise en faveur de la sécurité des populations.

Edem Dadzie



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication



Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

CORIS EPARGNE KID

**+ 4,5% D'INTÉRÊT
+ 2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT
2 FOIS L'AN***

DÉPÔT MINIMUM
5 000 FCFA



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

